



L'UNSA interpelle les principaux candidats démocrates

Présidentielle 2017

Présidentielle 2017

SOMMAIRE

1- Edito	PAGE 4
2- Démocratie sociale	PAGE 5
3- Stimuler l'économie	PAGES 6 - 7
4- Protection sociale	PAGES 8 -9
5- Services publics	PAGES 10 - 11
6- Europe	PAGES 12 - 13

Présidentielle 2017 une échéance cruciale

Chaque et chacun le sent bien : la France, l'Europe et le monde, se cherchent.

L'impératif écologique est devenu une nécessité vitale. Les transformations économiques, technologiques, sociales et culturelles profondes ouvrent des perspectives nouvelles. Mais elles cohabitent aussi avec un creusement des inégalités, des pertes de repères et des craintes. Ebranlé par la montée des nationalismes et des populismes, éprouvé par le terrorisme, le projet démocratique est désormais lui-même menacé.

C'est pourquoi l'élection présidentielle qui se profile constitue une échéance cruciale.

Sans mélanger les genres, de la place syndicale qui est la sienne, l'UNSA entend donc interpeller les principaux candidats démocrates à la Présidence de la République.

Quelle économie voulons-nous pour l'emploi ?

Quelle respiration démocratique pour notre société en matière sociale ?

De quelle protection sociale, de quels services publics avons-nous besoin ?

Comment, dans un cadre européen dynamique à refonder, porter un modèle social visant un développement respectueux de la nature, dans une société plus juste et solidaire, mettant l'humain au cœur de son projet ?

Sur tous ces sujets, l'UNSA est porteuse de propositions.

Il ne s'agit pas pour nous de dicter des choix mais, dans le cadre du dialogue démocratique que doit permettre une campagne électorale, de faire en sorte que les candidats s'expliquent devant les citoyens qui auront à trancher par leur vote.

Luc Bérille
Secrétaire général de l'UNSA

Dynamiser la démocratie sociale

État des lieux du dialogue social

Quatre lois clés ont établi les règles de la représentativité, d'abord syndicale (lois du 20 août 2008 pour le privé et du 5 juillet 2010 pour la Fonction publique), puis patronale (lois du 17 août 2015 et du 8 août 2016). Elles ont ainsi contribué à refonder juridiquement un dialogue social susceptible de mieux réguler les relations sociales dans notre pays, via, notamment la passation d'accords dont les règles de validité ont été clarifiées. La vie conventionnelle est ainsi très riche dans notre pays où, chaque année, de l'ordre de 50 000 accords d'entreprise, 1 000 accords de branche et, sur plusieurs années, des dizaines d'accords nationaux interprofessionnels ont permis d'établir ou de préciser les normes sociales au bénéfice des salariés et des entreprises.

Les problématiques de l'UNSA

Malgré ces avancées, le dialogue social peine encore à faire reconnaître sa place centrale dans notre pays. L'échec de son inscription dans la Constitution, le fait que des voix le remettent en cause aujourd'hui dans le débat politique, en sont autant de manifestations. Ses détracteurs, en remettant de fait en cause la loi Larcher du 31 janvier 2007 (qui avait fait de la concertation entre l'État et les partenaires sociaux un préalable à toute réforme gouvernementale relative à l'Emploi, au Travail et à la Formation), en prônant l'affaiblissement du syndicalisme via la remise en cause du monopole de présentation au 1^{er} tour des élections d'entreprises, entraîneraient notre société dans une régression démocratique considérable.

Pour l'UNSA, tout au contraire, revivifier le dialogue social et conforter les organisations syndicales est indispensable pour solidifier la démocratie. Dans nos sociétés modernes, face aux défis des transformations économiques, numériques et écologiques, il doit exister un espace social dans lequel puisse s'élaborer, par la négoc-

iation entre les partenaires sociaux, une norme sociale en prise avec les réalités économiques et sociales de l'entreprise, de la branche ou de l'interprofessionnel.

Les propositions de l'UNSA

- Confirmer le rôle central du dialogue social en l'inscrivant dans la constitution.
- Conforter les logiques des lois sur la représentativité en clarifiant les champs respectifs de la loi et du contrat, et, pour ce dernier, en définissant mieux les prérogatives des différents niveaux de production de la norme (interprofessionnel, branche, entreprise) et leur articulation.
- Donner à la branche un rôle explicite de régulation économique et sociale, en relation avec les politiques de filière.
- Exiger que la représentativité interprofessionnelle nationale soit calculée en intégrant aussi la représentativité Fonction publique dans tous les cas où un mandat de représentation concerne l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient salariés ou agents publics.
- Reconnaître le fait syndical en favorisant l'adhésion syndicale et l'exercice des mandats syndicaux.

Stimuler l'économie pour des emplois de qualité

État des lieux d'une économie française dans un marché mondial

Beaucoup de forces politiques, en France comme en Grande Bretagne avec le Brexit ou aux États-Unis avec l'élection de Trump, offrent un visage paradoxal. Elles prônent un repli national, un rétablissement des frontières pour les marchandises, alors que les innovations circulent à la vitesse d'Internet et se jouent des frontières physiques. Certains voient dans la taxation des marchandises importées la solution à nos problèmes économiques alors que le grand enjeu consiste à taxer la création de richesses là où celles-ci sont produites et non dans les paradis fiscaux dont raffolent les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) ou même des entreprises de l'« ancienne économie ».

À l'UNSA, sans être naïfs sur certaines pratiques scandaleuses de dumping, nous ne pensons pas que le salut réside dans la fermeture des frontières. Mais nous pensons que les acteurs économiques qui créent de la richesse en France doivent payer impôts et charges sociales en France pour l'ensemble de l'activité qu'ils y déploient. Il est possible aussi de parvenir à rétablir l'équilibre entre accroissement des richesses et creusement des inégalités en instaurant une taxe sur les transactions financières et en limitant l'optimisation fiscale.

Pour l'UNSA, c'est d'abord l'harmonisation fiscale et sociale européenne qui protégera les salariés français contre les pratiques déloyales. Mais en l'absence de l'impulsion politique européenne que nous appelons de nos vœux, la France doit faire usage des leviers dont elle dispose notamment en matière de transition écologique et numérique en utilisant pleinement l'outil du dialogue social et économique.

Le problème principal de la France réside dans une perte de compétitivité qui date de plusieurs décennies. La désindustrialisation est réelle, faute d'investissements suffisants et de spécialisation sur les secteurs les plus porteurs. De ce fait, les marges

des entreprises se sont érodées alors que le coût du travail n'est pas significativement plus élevé qu'en Allemagne. Le CICE a permis de les améliorer mais sans un effort vers les secteurs les plus porteurs, son effet s'érodera rapidement.

Or, si la France souffre d'une croissance molle elle n'est pas en récession et dispose de nombreux atouts. Elle reste d'ailleurs un des pays les plus attractifs pour les investissements directs étrangers.

L'UNSA plaide donc pour une politique de moyen et long terme en faveur de la croissance et des entreprises pour des emplois de qualité. Se focaliser sur le coût et le droit du travail serait une erreur d'autant plus lourde que certains des pays européens qui réussissent le mieux allient compétitivité et haut niveau de protection des salariés. Un dialogue social riche et anticipatif est l'outil privilégié de cette réussite.

Les problématiques de l'UNSA

Le numérique bouleverse tous les secteurs d'activité. Il est absurde de parler de révolution, ou alors il s'agit d'une révolution permanente. Tous les emplois sont et seront impactés, sans certitude que les créations équilibreront les destructions. Il n'en a jamais été ainsi lors des précédents sauts technologiques.

Ce qui a permis de recréer des emplois lors de l'introduction de l'électricité ou de la robotique industrielle, c'est la croissance.

Les salariés « libérés » par le progrès technologique ont été employés à de nouvelles activités, permettant ainsi la croissance de la consommation de biens et de services. Or, aujourd'hui en Europe, la croissance est faible et les gains de productivité se traduisent trop fréquemment en augmentation du chômage.

Pour l'UNSA, il importe donc de trouver des relais de croissance pour créer des emplois. Nous en identifions au moins trois :

- Les nouvelles technologies du numérique elles-mêmes.

- La transition écologique et énergétique : le secteur des énergies renouvelables est prometteur (éolienne et solaire, mais aussi géothermique, marémotrice...) car il suscite la création d'emplois, dans la fabrication, la construction, l'installation, l'entretien, l'exploitation. L'agriculture biologique est également créatrice d'emplois.

- Les services à la personne afin d'accompagner le vieillissement de la population. Mais ce dernier secteur suppose que nous ayons les moyens financiers et un système social solidaire. Il est donc indispensable à la fois de disposer de secteurs de haute technologie et de maintenir notre système social.

Les propositions de l'UNSA

Élaborer un plan global tout en tenant compte des particularités locales avec toutes les parties prenantes, à partir d'un diagnostic partagé pour redynamiser l'économie, la formation, l'emploi de qualité, la compétitivité des entreprises, l'investissement et les territoires.

L'UNSA propose dans ce cadre, la tenue d'une conférence qui aboutirait sur un pacte social et économique pour :

■ Soutenir les entreprises sur les secteurs innovants notamment de la transition énergétique et numérique :

- Aides à l'embauche et aux investissements.
- Lancer des grands programmes publics qui assurent de la commande de moyen terme à des entreprises innovantes et ce au niveau européen et national.
- Développer les transports en commun et le rail, créateurs d'emplois et moins polluants
- Cibler le CICE sur ce secteur.
- Soutenir la demande.

- Favoriser le développement des démarches RSE.

- Soutenir le développement des filières vertes.

- Développer l'économie sociale et solidaire.

■ Soutenir la formation et l'emploi de qualité :

- CPA : réussir sa mise en place pour créer (offrir) de nouveaux droits et services aux actifs (notamment en matière d'accompagnement individuel).

- Améliorer la coordination des dispositifs liés à l'emploi et à la formation du national aux territoires.

- Mettre en avant le rôle du CEP (Conseil en évolution Professionnelle).

- Renforcer l'alternance.

■ La simplification pour plus d'efficacité :

- Remise à plat des aides aux entreprises sans diminuer les moyens financiers.

- Plus de lisibilité, plus d'aides et d'accompagnement aux PME et TPE.

■ Le dialogue social comme outil de transition économique :

- Lancer une négociation nationale sur la transition vers l'industrie 4.0.

- Lier le social et l'économique (au plan national comme au plan local) : GPEC, territoires et bassins d'emploi, filières, branches, et entreprises.

- Renforcer la lutte contre les discriminations femmes hommes dans la vie professionnelle.

- Renforcer le dialogue social et économique dans les entreprises.

- Développement des salariés au CA.

- Mieux anticiper la stratégie de l'entreprise dans son environnement et la GPEC.

- Négocier le plan de formation.

- Dynamiser la BDES comme outil central.

- Reconnaître le fait syndical.

Consolider et développer la protection sociale

En France, le système de protection sociale français conçu en 1945, avec la Sécurité Sociale comme pilier, est envié par les autres pays européens. Fondé sur la solidarité, il assure à tous les concitoyens un niveau important de protection en matière de maladie, de retraite, de famille portant ainsi le taux de fécondité à un niveau des plus importants d'Europe.

Ce système a su s'adapter aux nouveaux risques que sont la perte d'emploi, la précarité, le vieillissement de la population.

D'autres organismes, comme l'assurance chômage, ont vu le jour et participent au maintien de la cohésion sociale.

État des lieux

La Commission des Comptes de la Sécurité Sociale en septembre 2016 a souligné que depuis 2012, le solde du régime général et du Fonds de Solidarité vieillesse n'a cessé de se réduire, passant de -17,5 milliards d'euros à -7,2 milliards en 2016.

Pour la première fois depuis 2011, le déficit du régime général de la Sécurité Sociale pour 2017 est annoncé à un niveau très proche de l'équilibre financier, avec un déficit de 400 millions d'euros. L'équilibre financier serait donc atteint deux ans plutôt que l'échéance prévue.

Toutes les branches du régime général bénéficient d'une amélioration de leur situation financière.

La branche retraites est excédentaire, la branche famille est en quasi équilibre, le solde de la branche maladie, quant à lui, s'améliore.

La dette sociale est en réduction, une première depuis près de treize ans. Mais, si le déficit du régime général est désormais proche de l'équilibre, la dette cumulée reste, quant à elle, considérable.

Le chômage au sens du BIT poursuit la baisse amorcée fin 2015. Toutefois, le nombre de chômeurs indemnisés a continué d'augmenter au 1^{er} semestre 2016.

Le nombre des demandeurs d'emplois de longue durée et surtout de très longue durée (3 ans et plus : 837 000, fin novembre 2016, contre 502 000, fin décembre 2012) reste élevé malgré une légère baisse de 1,2% en 2016 (28 600 inscrits en moins/ 2 421 400 inscrits en novembre 2016).

En 2016, le déficit de l'Assurance chômage serait de -4,3 Mds d'€, portant la dette cumulée à 30 Mds d'€ à fin 2016.

En matière sociale, la période écoulée a été dominée par :

- La réforme des allocations familiales qui permet d'améliorer la redistribution des familles aisées vers les plus vulnérables et, pour la branche famille, d'être à l'équilibre à l'horizon 2017, tout en maintenant un taux d'activité professionnelle des femmes élevé et le haut niveau de fécondité.
- Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.
- La loi de programmation sur l'adaptation de la société au vieillissement qui a identifié un risque au même titre que les autres risques de la protection sociale. L'UNSA l'a qualifié de droit universel à la compensation de la perte d'autonomie avec un financement socialisé.

Les problématiques de l'UNSA

Le système français de protection sociale, dont la Sécurité sociale est la figure emblématique, constitue un des acquis sociaux auxquels les Français, tout comme l'UNSA, sont le plus fortement attachés.

La Sécurité Sociale permet aux assurés sociaux

de couvrir les dépenses de santé, d'assurer un revenu en cas de maladie ou d'accident du travail, aider à élever leurs enfants et à financer leur retraite. Ils comptent aussi sur l'assurance chômage pour assurer un revenu de remplacement décent en cas de perte d'emploi.

Notre système de protection sociale a déjà fait l'objet de profondes « réformes ». Pour nos concitoyens, certaines d'entre elles, en particulier en matière de retraite, ont fait surgir la crainte d'une remise en cause de leur protection sociale, suscitant un sentiment croissant d'insécurité sociale.

Pour l'UNSA, pour être pérennisée, la protection sociale doit s'adapter, en tenant compte des nouvelles conditions économiques, à l'émergence de nouvelles formes d'emploi, de nouvelles formes de familles, de nouveaux risques environnementaux et répondre aux nouveaux besoins sociaux. Amortisseur social lors de la crise, notre système de protection sociale permet de préserver la dignité des personnes et le lien social. Pour l'UNSA, notre protection sociale doit donc être consolidée pour donner plus de sécurité aux assurés sociaux et sa viabilité financière doit être renforcée.

Les propositions de l'UNSA

■ Mettre en place un accès aux soins pour tous, sur l'ensemble du territoire, en assurant une meilleure distribution territoriale des médecins, en organisant un parcours de soins permettant à l'assurance maladie d'intervenir au premier euro et ce, quel que soit le risque.

■ Développer des réseaux de soins qui permettent une meilleure prise en charge des patients tout en garantissant une meilleure efficacité des soins.

■ Créer les conditions de la réussite du virage ambulatoire, par une organisation adéquate des soins de suite.

■ Généraliser les aides à l'acquisition d'une complémentaire santé et ce quel que soit le statut des individus (chômeur, jeune, agent de la Fonction publique, retraité).

■ Conforter le choix fondamental du régime de retraite par répartition.

■ Maintenir un taux de remplacement élevé dans la durée, et ce quel que soit le régime de retraite considéré, et maintenir le dispositif « carrière longue ».

■ Renforcer le Compte personnel de prévention de la pénibilité en favorisant la mise en œuvre de référentiels de branche.

■ Adapter les règles d'indexation des pensions pour éviter la baisse relative du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs.

■ S'assurer, dans le cadre des retraites, d'une meilleure prise en compte des carrières hétérogènes, notamment celle des femmes.

■ Mettre en place une dégressivité des cotisations des employeurs pour l'assurance chômage en fonction de la durée de l'emploi et taxer les entreprises qui se séparent abusivement de leurs salariés seniors.

■ Accentuer et rendre plus efficaces les politiques d'aides à la recherche d'emploi pour les chômeurs.

■ Mieux articuler vie professionnelle, vie privée en créant un meilleur accueil individuel ou collectif des jeunes enfants.

■ Répondre aux besoins de toutes les familles et notamment aux familles monoparentales ou nombreuses beaucoup plus sensibles à la précarité.

■ Créer une couverture socle visant à lutter contre la pauvreté, dès l'âge de 18 ans accompagnée d'un plan d'insertion professionnelle et pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées, d'un plan de soutien pour vivre dignement.

■ Simplifier l'accès aux prestations et aux minima sociaux rendant ainsi le système lisible, cohérent et efficace.

■ Consolider le financement socialisé du risque « perte d'autonomie », en particulier pour atténuer le reste à charge des personnes en établissement.

Renforcer les services publics au service de la Nation et des usagers

État des lieux

Pour l'UNSA, les employeurs et les agents publics mettent en œuvre les politiques publiques, dans un but d'intérêt général, au service du bien commun. Celui-ci constitue le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Les services publics et la Fonction publique jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des citoyens, un rôle renforcé lors des situations de crise et d'urgence (attentats, catastrophes naturelles, épidémies, sécurité alimentaire, migrations...).

Tous les services de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux contribuent à l'action publique pour secourir, protéger, prévenir, éduquer, informer ou tout simplement aider. Ils jouent aussi un rôle d'impulsion, de régulation et de contrôle essentiel en matière de développement et de compétitivité économiques.

Les délégations du service public (le courrier, les transports, l'énergie, l'eau...) apportent également un service aux usagers, participent à l'aménagement du territoire et contribuent au développement de notre pays. C'est un élément fondamental de l'attractivité du pays en matière d'investissements et d'emplois.

Les réformes se succèdent et se sont intensifiées depuis 10 ans. Elles modifient les périmètres et l'organisation de l'État, des régions, des collectivités territoriales et du système hospitalier sans toujours prendre en compte les impacts réels de ces transformations pour les citoyens en termes de service rendu et pour les agents publics, en termes de conditions de travail. A tel point qu'aujourd'hui, certains services publics ne sont plus accessibles, ni sur l'ensemble du territoire, ni économiquement. De plus, la Fonction publique a engagé l'adaptation au nouvel enjeu de la révolution numérique.

Trop souvent, les agents publics sont stigmatisés comme pourvoyeurs de coûts alors qu'ils ont contribué largement à la réduction des déficits publics. Par exemple, le gel de la base de leur rémunération pendant 6 ans a généré une économie de 7 milliards. Les agents publics permettent, notamment, de faire fonctionner les services publics, garants de notre modèle social envié partout en Europe. Ils sont au service de la Nation et de ses valeurs. Ils sont, à ce titre, exposés à des risques particuliers. C'est pourquoi le statut les oblige et les protège des pressions de toutes sortes, tout en garantissant leur neutralité et leur indépendance. Face au « fonctionnaire bashing » ambiant, le processus de revalorisation engagé en fin de quinquennat constitue un signe fort de reconnaissance de leur travail.

Les problématiques de l'UNSA

La laïcité, l'accessibilité et la gratuité des services publics sont des éléments déterminants du pacte social français. Leur rôle, qui garantit l'intérêt général et soutient la cohésion sociale, est déterminant à l'heure d'une évolution majeure de la société posant des enjeux forts d'égalité liée au numérique, à la mondialisation, aux enjeux écologiques ou de protection de notre planète et face aux risques géopolitiques.

De nouveaux besoins surgissent, c'est pourquoi il est important que la Fonction publique puisse continuer à évoluer en fonction des réponses à donner aux besoins de la population car elle est garante de l'égalité de tous devant des droits fondamentaux.

Pour l'UNSA, les agents publics sont au cœur du service public. Ils doivent être en capacité de porter leurs missions, être davantage formés et mieux reconnus. Leur carrière doit pouvoir progresser. Le dialogue social doit être un pilier de l'organisation de la Fonction publique, c'est une nécessité pour réussir son évolution.

Les propositions de l'UNSA

Les missions des services publics d'aujourd'hui et de demain : un choix de société

■ Préciser les champs d'intervention des trois versants de la Fonction publique en associant les partenaires sociaux et, plus généralement, les secteurs d'activités relevant de l'intérêt général et devant donc échapper aux seules logiques marchandes.

■ Garantir l'accessibilité, la continuité et la gratuité sur tout le territoire des services publics assurés par la Fonction publique.

■ Imposer dans les délégations de service public de ne pas rompre l'égalité d'accès aux services fondamentaux (eau, énergie, courrier, traitement des déchets, transport) et de contribuer à la transition énergétique et écologique.

■ Développer les services publics dans les domaines où les besoins sont émergents comme ceux, par exemple, de la petite enfance et la perte d'autonomie.

■ Construire une transition numérique accessible à tous.

■ Assurer la transparence de l'action publique.

Une Fonction publique attractive et plus accessible :

■ Renforcer la qualité du service public en valorisant les métiers actuels et nouveaux de la Fonction publique, en développant la formation des agents, en garantissant son indépendance et sa neutralité.

■ Améliorer la reconnaissance des agents publics par une négociation annuelle portant sur leur rémunération.

■ Garantir aux agents publics des évolutions et des parcours de carrière qui tiennent compte de mobilités professionnelles choisies.

■ Promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle dans la Fonction publique.

■ Créer des voies de pré-recrutement sur concours permettant à tout jeune d'être aidé financièrement pendant ses études.

Des services publics et une Fonction publique efficaces :

■ Refonder les organisations du travail sur la qualité de vie au travail.

■ Recruter des agents publics qualifiés, en nombre suffisant et disposant de moyens adaptés.

■ Assurer aux usagers des services de qualité et efficients.

Un cadre européen dynamique à refonder

État des lieux

Depuis sa création, l'UNSA s'est prononcée en faveur de la construction européenne et de l'Europe sociale, pour défendre et promouvoir les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Mais le Brexit, les montées populistes ou l'accès au pouvoir de majorités nationalistes plus ou moins xénophobes dans des pays voisins remettent en cause l'existence-même de cette Europe qui a préservé les citoyens des guerres

L'Europe connaît une période de stagnation prolongée et de bouleversements économiques et sociaux du fait de la crise bancaire et financière. Des politiques inadaptées ont aggravé la pauvreté et les inégalités sociales suite aux réductions de salaires, de la protection sociale et des dépenses publiques et ont engendré un chômage élevé, une déréglementation du marché du travail et l'augmentation du travail précaire – en particulier chez les femmes, les jeunes, les travailleurs les plus âgés, les migrants et les travailleurs les moins qualifiés.

En effet, aujourd'hui encore, les effets de la crise de 2008 et des politiques austéritaires qui en ont découlé se font sentir : malgré un taux de chômage en décroissance au cours de l'année 2016, plus de 20 millions d'européens sont toujours au chômage, dont 4 millions de jeunes.

Les travailleurs sont confrontés à une diminution de leur niveau de vie et de leur pouvoir d'achat et à l'augmentation des emplois précaires entraînant ainsi une crise de confiance vis-à-vis de l'Europe. Ils doutent de la capacité de l'Europe à les écouter, ils doutent de la capacité de l'Europe à faire, ils voient dans l'Europe un frein, voire un obstacle.

Les problématiques de l'UNSA

Pour l'UNSA, l'avenir de la France et de l'Europe

sont intimement liés. Pour peser sur la conduite de la mondialisation, l'approfondissement de la construction européenne est donc indispensable. Mais pour cela, l'Europe doit impérativement se ressaisir et combler le fossé existant entre les citoyens et les institutions.

L'UNSA, aux côtés de la CES, revendique une réelle Europe politique et sociale, promouvant des emplois décents et une économie juste, des améliorations de salaires et de qualité de vie, de nouvelles protections pour les travailleurs et une meilleure application des droits existants, des salaires et des conditions de travail égaux pour en finir avec l'exploitation de travailleurs, une bonne protection sociale et des services publics forts, des investissements pour plus d'emplois et pour une plus grande sécurité de l'emploi et des droits syndicaux garantis et leur respect sur le lieu de travail.

C'est pourquoi l'UNSA estime le moment venu de repenser le pacte social autour d'un nouveau modèle de société, en France comme en Europe. Celui-ci devra s'appuyer sur une conception du développement économique n'ayant plus pour finalité un productivisme et un consumérisme dévastateurs pour la planète et pour les salariés, mais visant, au contraire, un développement durable et soutenable dans une société plus juste et solidaire mettant l'humain au cœur de son projet.

Les propositions de l'UNSA

- Promouvoir une politique d'investissements européens (Plan Juncker, mise en place d'une Taxe générale sur les Transactions Financières à l'échelle européenne (TTF), Initiative européenne pour la jeunesse...).
- Lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et empêcher l'évitement fiscal.
- Mettre en place une politique d'asile adéquate, menée conjointement entre les États membres

de l'UE et l'UE, afin de lutter contre le drame des morts en mer ou aux frontières, de lutter contre la traite d'humains et mettre en place des politiques d'intégration des réfugiés.

■ Soutenir la proposition de révision de la directive concernant les travailleurs détachés.

■ S'assurer que chaque accord de commerce et d'investissement internationaux de l'UE favorise l'emploi, respecte la prise de décision démocratique, l'intérêt général et l'identité culturelle, protège les services publics et l'environnement, inclut des droits du travail exécutoires basés sur les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

■ Mettre en place un socle européen des droits sociaux et s'assurer qu'une clause sociale existe

préalablement à la signature de tout nouveau traité européen.

■ Promouvoir la participation des partenaires sociaux dans le cadre du Semestre européen et de la rédaction des Programmes Nationaux de Réformes (PNR).

■ Généraliser les législations et les mécanismes de protection de l'espace maritime, contrôler et adapter les pratiques de pêche, développer le transport maritime durable.

■ Viser une réduction de 80% des émissions dans le secteur des transports, permettant de créer 7 millions de nouveaux emplois sur le continent européen.



Union Nationale des Syndicats Autonomes :
21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex
Tél : 01 48 18 88 00 Fax : 01 48 18 88 99
courriel : unsa@unsa.org

Site internet : <http://www.unsa.org>
 <https://www.facebook.com/Syndicat.UNSA/>

 https://twitter.com/unsa_officiel

L'UNSA est membre de la Confédération Européenne des Syndicats (CES)